

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2025)**

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 11 novembre 2024, à 19 h, à la maison de la culture sise au 10300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage, à Montréal, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025).

FAIT à Montréal, le 31 octobre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert